**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 10 (1881)

**Heft:** 8

**Rubrik:** Assemblée de Bulle

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 13.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

X^e ANNÉE. N° 8. AOUT 1881.

# BULLETIN PÉDAGOGIQUE

publié sous les auspices

DES SOCIÉTÉS FRIBOURGEOISE ET VALAISANNE D'ÉDUCATION

Le BULLETIN paraît au commencement de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 2 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 20 cent. la ligne. Prix du numéro 20 cent. Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. Horner, à Hauterive, près Fribourg ; ce qui concerne les abonnements du Valais au Secrétariat de l'instruction publique, à Sion et ce qui concerne les autres abonnements à M. Torche instituteur à Fribourg.

**SOMMAIRE.** — *Assemblée de Bulle.* — *A propos des examens de recrues (suite).* — *Compte-rendu de l'Instruction publique.*

## Assemblée de Bulle.

C'était pour la deuxième fois que notre chère société d'éducation se trouvait réunie en assemblée générale. Nous ne saurions mieux rendre l'impression qui nous en reste qu'en rappelant ce que chacun en disait au sortir du congrès le 7 juillet au soir; c'est que jamais notre association n'avait eu une assemblée aussi fréquentée, aussi instructive et enthousiaste. Nous ne voulons rappeler ici aucun incident, aucun nom ni aucun détail : nos lecteurs en trouveront le compte-rendu complet plus loin : nous le devons à la plume de M. Soussens, le vaillant rédacteur de la *Liberté.*

Sans donc vouloir aucunement empiéter sur le travail de notre cher collaborateur, nous ne pouvons cependant, en constatant le succès de notre fête du 7 juillet, nous défendre d'un sentiment de satisfaction à la vue des progrès réalisés par notre société.

Ainsi avant la fondation de notre association les membres de notre corps enseignant n'avaient d'autre alternative que de vivre isolés ou de se placer sous la tutelle despotique d'une autre Société qui cherchait à embrigader les instituteurs fribourgeois pour les tourner, à un moment donné, contre le gouvernement et contre la religion de notre canton. C'est précisement ce qui a provoqué la formation de notre Société pédagogique : n'avait-on pas eu l'audace d'arracher à nos meilleurs instituteurs leur signature en faveur de la révision de la constitution fédérale et de l'école athée ? Où en serait aujourd'hui notre corps euseignant si l'on ne l'avait pas débarrassé de la pression odieuse que l'on exerçait sur lui ? De plus, avant la fondation de notre Société, beaucoup de conférences végétaient sans vie : on y travaillait peu ou point du tout. Aujourd'hui, la plupart de nos conférences ont complètement changé d'espect et, deux arrondissements

surtout, savent profiter de nos assemblées pour organiser, encourager et stimuler le travail de chaque instituteur dont les compositions sont analysées puis publiées en partie. C'est ainsi que dans le premier rapport présenté à Bulle se trouvaient condensées la pensée, les observations et les vues de trente-deux instituteurs et institutrices. Est-il besoin de faire ressortir tout le fruit que le corps enseignant retire de ces rapports, de cet échange d'idées, de ces vues d'ensemble, de ces études personnelles des grandes questions scolaires, de cette revue périodique des méthodes et des principes qui doivent présider à la tenue de l'école ? Il est impossible que l'instituteur résiste à l'impulsion progressiste donnée soit par la préparation aux congrès scolaires soit par les discussions que les rapports y provoquent.

Dans nos premières réunions un certain nombre d'instituteurs n'y figuraient jamais. C'étaient précisément ceux que l'on avait l'habitude de rencontrer le plus souvent sur les grand'routes et dans les marchés. Il y avait dans cette abstention plus d'indifférence, d'apathie que d'hostilité. Aujourd'hui nos maîtres d'école comprennent, en grande majorité du moins, que l'on ne saurait se désintéresser de ces fructueuses assises du corps enseignant sans accuser une négligence vraiment honteuse pour un éducateur. Jamais mieux qu'à Bulle les instituteurs fribourgeois n'ont montré par leur participation active et nombreuse qu'ils avaient conscience de l'importance d'une instruction pédagogique de plus en plus étendue.

Notre société a eu en outre pour résultat d'éveiller l'attention de la magistrature, du clergé et même de beaucoup de parents sur les questions scolaires, et d'intéresser le public à la position de l'instituteur comme aussi à la marche de l'école. Notre corps enseignant ne forme plus, dans la société, une sorte de caste désignée d'avance comme telle aux antipathies et aux rivalités des autres classes de la famille fribourgeoise; non, il apparaît aux yeux de tous comme une partie intégrante, comme un membre des plus importants du corps social.

Nous ne saurions énumérer tous les services rendus par notre Société à la cause de l'instruction populaire : diffusion des méthodes rationnelles, introduction de nouveaux livres, formation de sociétés de chant, réforme graduelle de l'enseignement, etc. Nous ne devons pas oublier que ces résultats nous les devons en grande partie au concours généreux que nous avons rencontré soit auprès de nos premières autorités civiles et religieuses soit auprès des populations.

Mais la mission de notre belle Société ne touche pas à son terme. Il nous reste encore beaucoup de progrès à réaliser. Mais avec la bonne harmonie qui a régné jusqu'ici dans notre association, avec du travail, avec de l'énergie, nous pouvons tout espérer. La grande et fructueuse assemblée de Bulle en est la meilleure preuve.

R. Horner.